



Thinking Africa

FIELD REPORT

GUIDELINES DU DOCUMENT CECI EST UN TITRE

Hassatou Balde

Courte biographie de l'auteur sur 3/4 lignes

DESCRIPTIF DE LA NOTE DE TERRAIN

Le Carnet de terrain est un court témoignage entre 2000 et 3000 mots maximum rédigé par un chercheur lors d'un voyage ou d'une mission en Afrique. La note de terrain rend compte de multiples dynamiques sociales, politiques ou économiques observées. Elle met l'accent sur des expériences innovantes, audacieuses, pragmatiques et créatives en cours sur le continent. Il peut s'agir du portrait d'un individu ou un groupe qui méritent un auditoire plus large. Elle permet une modélisation des pratiques exportables dans d'autres parties du continent.

La note contient : une très courte biographie de l'auteur, un titre, très bref résumé, une courte introduction, une contextualisation et pertinence du thème et de la problématique abordés dans la note, une étude/analyse des pratiques/solutions en vigueur pour résoudre la problématique soulevée. L'auteur doit également proposer une piste de réflexion originale, une justification de l'approche adoptée ainsi que trois recommandations. En guise de conclusion, l'auteur doit analyser les possibilités, ou pas, de multiplier cette expérience dans d'autres pays/régions/villes africains.

COURTE BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Cette section décrit brièvement les expertises et les qualifications de l'auteur.

TITRE DE LA NOTE DE RECHERCHE

Le titre a pour but d'attirer l'attention du lecteur et doit donc être descriptif, percutant et pertinent. Le pays/la région/la ville doit être mentionné dans le titre.

RÉSUMÉ (1 À 2 PARAGRAPHES).

Le résumé vise à convaincre le lecteur que la note de terrain mérite une lecture approfondie. Cet aspect est particulièrement important pour permettre au public de juger de la pertinence et de l'importance de la note en lisant uniquement le résumé.

Il comprend généralement une présentation du terrain étudié ; Une description du thème et de la problématique soulevée; une description de l'approche privilégiée et les principales pistes de réflexion (et de recommandation) proposées par l'auteur.

INTRODUCTION (3/4 PAGE)

Cette section présente brièvement le profil social, politique et économique du pays/région/ville étudié ainsi qu'une description des thèmes et des problématiques soulevés dans la note de terrain. Ensuite, il annonce ses arguments face à la problématique en énonçant clairement les principales idées les fils conducteur et la logique qui sous-tend sa note. Les différentes sections qui composeront la note de recherche doivent être exposées dans l'introduction ainsi que la méthodologie.

CONTEXTUALISATION ET PERTINENCE DU THÈME ET DE LA PROBLÉMATIQUE ABORDÉS (+ OU - 1 ½ PAGES)

Après avoir présenté le contexte politique, social ou économique du terrain étudié, l'auteur définit le thème et doit le situer clairement dans le contexte précédemment décrit. Mettre en évidence les problématiques soulevées par le thème étudié et le contexte décrit, permet démontrer l'importance et la pertinence de la question. De plus, cette section comprend généralement les éléments suivants:

- Un énoncé clair du problème ou de la question en discussion ;
- Un bref aperçu des causes profondes du problème et des impacts sociaux/économiques et politiques sur la communauté ;
- Une déclaration claire des implications politiques de la problématique qui démontre l'importance et de la pertinence de la question ainsi que la nécessité d'une réponse politique adéquate ;

NB : Il est à noter que la longueur de la description du problème peut varier considérablement.

ETUDE/ANALYSE DES POLITIQUES/SOLUTIONS EN VIGUEUR (+ OU - 1 ½ PAGES)

Dans cette section, l'auteur doit indiquer l'absence ou la présence d'actions et d'initiatives politiques pour résoudre la problématique présentée. Tout d'abord, l'auteur analyse et critique les options politiques en vigueur et les moyens mobilisés pour affronter le problème. Ensuite, l'auteur propose des solutions réalistes et cohérentes.

La critique des options politiques comprend généralement les éléments suivants: un bref aperçu et historique des options politiques en vigueur (si existantes) ; des arguments démontrant et justifiant les raisons pour lesquelles les politiques en vigueur sont des succès ou des échecs.

NB : Il est important pour le bien de la crédibilité de reconnaître toutes les opinions dans le débat de la question.

PISTES DE RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS

Suite à l'étude et l'analyse des politiques et des solutions en vigueur, l'auteur offrira de nouvelles pistes de réflexions et de nouveaux angles de recherche pour éclairer le problème et pour améliorer les politiques actuelles. L'objectif de la politique recommandation consiste à fournir une analyse détaillée et convaincante de la façon dont les lacunes de la politique actuelle doivent changer. Pour ce faire, l'auteur doit identifier les principaux éléments à l'origine des soucis actuels. Il doit proposer des politiques spécifiques et cohérentes ainsi que des mesures et des plans de mise en œuvre adéquats et adaptés au contexte et aux problématiques posées.

CONCLUSION (1/2 PAGE)

Dans cette section, l'auteur rappelle sa problématique et ses recommandations. L'auteur doit conclure avec la possibilité, ou pas, d'importer ses propositions dans d'autres pays/villes/régions rencontrant les mêmes problématiques.

LES SOURCES CONSULTÉES OU RECOMMANDÉES

L'auteur liste les sources qu'il a consultées dans la réalisation de sa note et celles qu'il recommande pour une meilleure compréhension des problématiques soulevées.

PRESENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

- Pour un ouvrage : Zartman William et Berman Maureen (1982), *The Practical Negotiator*, New Haven, Yale University Press.
- Pour un article : GARAPON Antoine et AMIEL Christian (1986), « Justice imposée et justice négociée dans le droit français de l'enfance », *Actes*, n° 56.
- Pour un chapitre d'ouvrage : PARADEISE Catherine (1994), « Analyse stratégique et théorie de la décision », dans PAVE Francis (éd.), *L'analyse stratégique*. Autour de M. Crozier. Colloque de Cerisy, Paris, Le Seuil, p. 193-203.

ANNEXES (SI NÉCESSAIRE)

Bien que la note de terrain reste un document court et ciblé, les auteurs décident parfois que leurs arguments ont besoin d'un soutien supplémentaire. Pour de plus amples informations sur le sujet, l'auteur peut ajouter en annexe des documents, des cartes, etc.